



SALLE ASSOCIATIVE

Une «légère» erreur d'estimation de 500 000 €

p.2



COUP DE GUEULE

Un projet immobilier démesuré quartier Durbec

p.3



INTERVIEW

Jean-Pierre Dermit candidat à la mairie de Biot

p.4

ENVIRONNEMENT

Les déchets d'Antibes arrivent à Biot !

La décision prise par les maires de la CASA a été annoncée par Nice Matin le 6 octobre dernier :

La déchetterie d'Antibes, actuellement située dans la zone des 3 Moulins doit être transférée à Biot, Chemin des Prés.

Cette annonce a créé la stupeur chez les riverains du chemin des Prés et de la Romaine.

Pour permettre d'aménager la Zone d'Activités Economiques des Trois Moulins, porte d'entrée de la technopôle de Sophia Antipolis, le chemin des Prés sera le réceptacle des déchets d'Antibes, de Biot et d'une partie de Villeneuve Loubet...

Comment notre maire a-t-elle pu accepter cela ?

Elle avait le pouvoir de dire non. Mais l'histoire est têtue : lors de la mandature de Monsieur Boucand dont elle était l'adjointe à l'urbanisme, la possibilité de faire venir la déchetterie au chemin des Prés était déjà d'actualité. Monsieur Dermit avait ensuite fermé la porte à cette idée

totale et inacceptable. Revoilà Madame Debras qui, maintenant aux commandes, offre à la ville d'Antibes la possibilité de se débarrasser de la déchetterie en la mettant à Biot.

Madame Debras,

Qu'avez-vous négocié en échange pour dire oui et accepter cela ?

Qu'allez-vous dire aux riverains impactés par votre décision et dont les biens vont être dévalorisés ?

Pourquoi avoir validé ce transfert alors que vous auriez pu vous y opposer ?

Avez-vous conscience de l'activité considérable de cette déchetterie, des nuisances que devront supporter les riverains, dues à l'accroissement de la circulation, au va-et-vient des camions et des voitures, au bruit ?

Encore une fois vous mettez obstinément les Biotois à leur désavantage devant le fait accompli.



SÉCURITÉ

Risque inondation :

Compétence et responsabilité

Depuis le 1er janvier 2018 la compétence relative à la prévention du risque inondation relève de la CASA.

C'est en revanche à la commune de proposer à la CASA les travaux permettant de réduire le risque.

La commune est donc tenue d'identifier son besoin, de porter son projet, de définir son calendrier et le budget nécessaire à la réalisation des travaux.

La CASA, après instruction du dossier transmis par la commune, financera la part des études et des travaux relevant de sa compétence. Elle sera associée au bon déroulement de l'opération.

En un mot : la commune propose, la CASA finance.

Si aucun projet communal n'est proposé rien ne sera fait pour réduire le risque inondation sur la commune.

Propositions de la commune → Réduction du risque inondation

Pas de propositions de la commune → Pas de réduction du risque inondation

A ce jour Madame Debras, Vice-Présidente en charge des risques naturels à la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) n'a aucun projet ! La protection des Biotois est le 1er devoir de responsabilité du Maire...



ASSOCIATIONS

A Biot, l'association des commerçants a des idées et se mobilise

C'est unanime, venir au village est très difficile...

Les travaux du parking des Bâchettes ont aggravé cette problématique récurrente et ont sérieusement perturbé l'accès au village en pleine période estivale.

Pour pallier à ces difficultés les commerçants ont pris le taureau par les cornes et se sont organisés pour offrir une navette gratuite aux visiteurs.

L'Union Sportive Biotoise, qui n'utilise pas son véhicule pendant la saison d'été, l'a généreusement prêté à l'association des commerçants, qui a recruté deux chauffeurs pour assurer chaque jour les rotations. Pour favoriser l'accès aux nocturnes du jeudi, les commerçants

ont également renouvelé l'expérience du tuk-tuk, qui remporte toujours un vif succès en menant les visiteurs du parking de la Fontanette au village.

Cette initiative, abondamment diffusée sur les réseaux sociaux tout au long de l'été a très vite conquis les utilisateurs, qui sont venus en grand nombre.

**Et la commune dans tout cela ?
N'a-t-elle pas son rôle à jouer ?**

**UN GRAND BRAVO ET UN GRAND MERCI AUX
COMMERÇANTS !**



BUDGET / Salle des Bâchettes

Une erreur d'estimation de 500 000 euros ? Un détail pour la municipalité !

Le projet des Bâchettes fait encore parler de lui !

Encore une fois l'équipe de Madame Debras a un problème avec la gestion prévisionnelle de ses projets.

La construction de la nouvelle salle des associations et de l'ascenseur prévue dans le « juste projet » d'aménagement des Bâchettes doit être revue à la baisse.

D'après Madame Debras, les coûts proposés par les entreprises dépasseraient « légèrement » l'enveloppe qu'elle avait elle-même estimée à 1 million pour réaliser ces 2 aménagements. Elle demande donc aux entreprises de supprimer « des petits détails ».

En Conseil Municipal, l'opposition a naturellement souhaité savoir quels « petits détails » devaient être éliminés du projet initial.

A force d'insistance devant l'entêtement de la Maire à évoquer des réajustements à la marge, l'opposition a finalement pu obtenir un chiffre : les propositions des entreprises s'élèvent à 1 500 000 €, soit 500 000 € de plus que l'enveloppe sous-estimée par la commune !

La mairie demandant aux entreprises de rester dans la fourchette de 1 000 000, **ces fameux petits détails représentent une suppression de 1/3 du projet !**

Peut-on croire qu'avec 33 % de moyens financiers en moins on peut faire la même chose ?

Peut-on raisonnablement estimer qu'une enveloppe de 500 000 € corresponde à des « petits détails » ?

L'incidence de ces rectifications d'ampleur de dernière minute impactera inévitablement la qualité technique, esthétique et environnementale des aménagements et des services apportés aux Biotois.

SOPHIA ANTIPOLIS

Les gens du voyage en voie de sédentarisation, les nuisances continuent

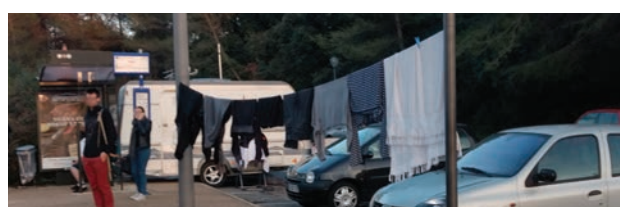
Les gens du voyage semblent s'être approprié l'espace public à Biot, côté Sophia Antipolis.

Après avoir massivement occupé l'avenue de Roumanille et la route des Lucioles, devant les Algorithmes pendant plus de 6 mois jusqu'à cet été, les voilà de retour, moins nombreux, mais toujours présents, aux Algorithmes.



Les nuisances restent identiques pour les riverains, étudiants, et salariés :

- confiscation de l'espace public : trottoirs et piste cyclable encombrés,
- parkings squattés,
- raccordements sauvage à l'eau et l'électricité,
- impression de passer sur une propriété privée quand on traverse la zone (machines à laver, tables, linge qui sèche,...)
- pollution.



VOS ÉLUS

Et 1 et 2 et 3, et 4 et 5 ! Démissions en série au conseil municipal

Les démissions continuent au sein de la majorité.

Une adjointe et non des moindres, malgré un remarquable travail sur la manifestation Biot International Glass Festival vient de démissionner de son poste.

Faisons les comptes, depuis 2014 :

- 5 adjoints et conseillers municipaux ont démissionné,
- 3 ont rendu leurs délégations.

**Nous en sommes à 8 en 4 ans !
Un record à Biot !**

Madame Debras ne peut plus avancer des excuses fumeuses de choix professionnels ou familiaux pour expliquer cette Bérézina. Il y a manifestement un rejet de ses choix politiques et sa manière de conduire la commune.

Un leader dépourvu de lucidité et de vision peut parfois retourner ses troupes contre lui. **Gérer une commune techniquement et humainement n'est pas donné à tout le monde.** Aujourd'hui le résultat est là, plutôt alarmant.

Cette analyse de la situation va au-delà d'un simple positionnement contre la majorité actuelle. Chacun aura compris les inquiétudes et les interrogations que génère cette situation. Elle nous concerne tous, quels que soient nos choix politiques.

La commune va mal.

URBANISME

DURBEC : un permis de construire surréaliste accordé pour un programme immobilier à l'entrée du village

Un projet immobilier s'apprête à voir le jour à l'entrée du village, entre le chemin Durbec et la route de Valbonne. Le permis de construire a été signé par la Maire le 9 octobre dernier.

Il comprend :

- 73 logements, dont 22 sociaux
- 126 parkings en souterrain
- 2 parkings visiteurs
- Début des travaux juin 2019, fin 2021

Les riverains sont contre ce projet situé à 200 mètres de l'école Paul Langevin et il y a de quoi. Jugez plutôt.

L'accès et la sortie de l'immeuble poseront évidemment problème. Il y aura forcément un trafic beaucoup plus important sur un axe déjà saturé à certaines heures de la journée.



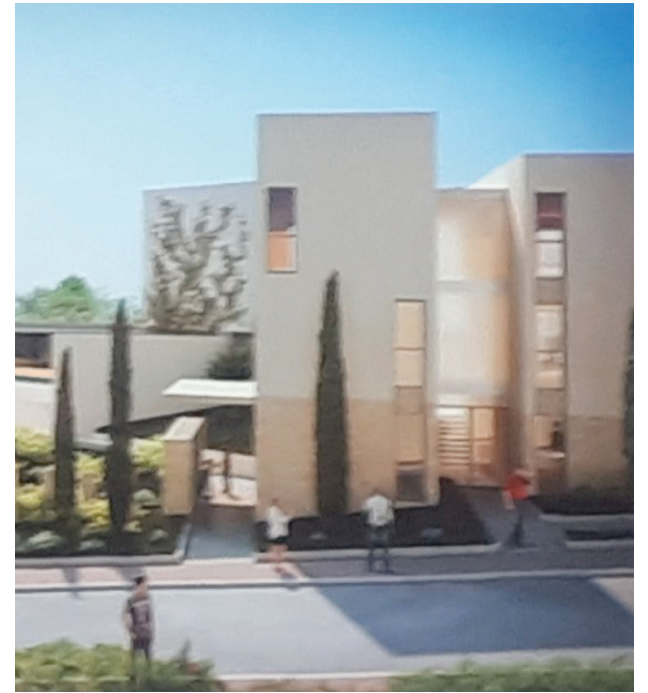
Quant à la cohérence de ce projet, les habitants du quartier se sont regroupés dans une association contre ce bétonnage. Ils pointent du doigt :

- Un projet sur dimensionné dans un endroit aussi dangereux.
- Une absence de trottoirs en sortie du programme jusqu'au village sur la route départementale.
- Un style architectural contemporain, sans cohérence avec l'entrée du village.
- Peu de parkings visiteurs (2 seulement !) d'où des arrêts sauvages prévisibles sur la route de Valbonne et des voitures ventouses sur le parking des Baches.

Mais une question essentielle demeure. Les partenaires publics, **Ville et Département**, longtemps opposés à la délivrance d'un permis de construire de cette nature dans ce secteur estiment désormais que la route de Valbonne ne présente plus aucun risque (sept permis ont jusqu'à ce jour été refusés).

Etrange ! Quels sont les arguments qui permettent aujourd'hui de donner une autorisation à ce huitième dépôt de permis ?

Tout ceci ne rassure pas les riverains de proximité qui se plaignent en plus d'un manque d'écoute et de concertation, ce qui n'apaise pas leurs inquiétudes et leur mécontentement.



ROUTES

Des nids ... de poule

L'état des routes est devenu déplorable et ne cesse de se dégrader depuis bientôt 5 ans : on ne compte plus les nids de poule, les trous.

Avec ce manque d'entretien, on augmente inévitablement le coût qu'il sera nécessaire d'investir à moyen terme pour de nouveau circuler en toute sécurité.

Madame Debras, programmez une action préventive de nos routes pour éviter d'être confrontée à des actions curatives qui coûteront cher.



TRIBUNE LIBRE

Madame le Maire,

J'habite le vieux village de Biot depuis toujours et ma famille y vit depuis plusieurs générations. Nous nous connaissons pour avoir œuvré côte à côte pendant 13 ans, sous les deux précédentes municipalités ; Aujourd'hui je suis malade et je suis un traitement de radiothérapie, tous les jours au centre azuréen de cancérologie à Mougins et ce en taxi-ambulance ; Les effets secondaires de ce traitement sont invalidants et j'ai d'énormes difficultés à me déplacer ; Le 21 septembre à 11h45, un véhicule de la Police Municipale bloquait l'entrée du village ; j'ai demandé à ce que l'on me laisse entrer en signifiant mon état de santé, cela m'a été refusé.... Comment peut-on interdire l'entrée du village sans avoir mis en place une voie de remplacement ? Comment la sécurité des habitants peut être respectée en cas d'accident ? Le village de Biot a toujours été très festif, avec de nombreux événements qui n'ont jamais nuit au bien-être de la population... bien au contraire !!! N'oubliez pas Madame le Maire qu'un village vivant est un village où les habitants vivent heureux.... Ce n'est plus le cas dans notre vieux village !!!

Bien respectueusement,
MARTINE VENIAT

INTERVIEW

Jean-Pierre Dermit, Candidat à la mairie de Biot

Vous avez récemment annoncé votre candidature à la mairie de Biot, pourquoi êtes vous candidat ?

J'ai été maire de Biot de 2008 à 2014. Ensuite, j'ai continué à m'investir différemment, puisque je siège désormais dans l'opposition. Cette candidature c'est la suite logique de mon envie intacte de faire de Biot une commune tournée vers l'avenir avec de beaux projets.

Les élections auront lieu en 2020. Nous sommes en 2018, n'est-ce pas trop tôt pour démarrer une campagne ?

Au contraire, je suis toujours resté très impliqué sur les dossiers brûlants de la commune, en contact avec de nombreux Biotois qui, je crois, sont pour beaucoup très en colère. Deux exemples significatifs : tous les projets immobiliers cristallisent des mécontentements. Et puis, dans un autre registre, en cette période pluvieuse, les personnes qui vivent dans la plaine de la Brague sont inquiètes : rien ne s'est passé depuis 3 ans au niveau de la sécurisation de ces zones sensibles.

Nous nous devons de bâtir un projet avec l'appui des associations et des représentants de quartier, et c'est le bon moment pour le faire !

Une longue campagne s'annonce, comment gérer la durée ?

Une campagne, ce n'est pas un sprint, c'est une course de fond. Je m'engage dans une campagne de proximité, au contact des Biotois.

Nous allons bâtir ensemble un projet, dans lequel, j'espère, chacun se reconnaîtra.

Ce projet, vous le bâtissez avec qui ?

Avec toutes les personnes qui en ont envie ! Il y a bien sûr l'ensemble des élus de l'opposition, d'anciens colistiers, et plus largement des personnes qui ne se reconnaissent pas dans l'équipe actuelle.

Je suis surpris par l'engagement des Biotois, par leur énergie, et par ces jeunes générations qui souhaitent s'impliquer pour leur ville.

J'appelle d'ailleurs tous ceux qui le souhaitent à me contacter via mon site internet¹ ou via ma page Facebook pour rejoindre l'équipe.

Pouvez vous présenter votre projet ?

Le programme n'est pas encore complètement abouti, nous sommes dans une phase d'écoute et de réflexion, mais les grandes lignes sont définies. Nous avons encore un peu de temps ! Je peux déjà vous révéler qu'un des axes majeurs sera le logement. Nous souhaitons une politique adaptée à notre territoire et à sa population, et les gros projets immobiliers en cours nous inquiètent.

Nous subissons déjà ceux de nos voisins (Open Sky à Valbonne, l'agrandissement de la zone des Trois Moulins et de Carrefour Antibes), nous ne voulons pas d'un bétonnage qui compromettrait l'équilibre démographique et écologique de la commune.

Comment ne pas parler de la Ligne Nouvelle, cette voie SNCF qui devrait traverser Biot par le Nord ? Les habitants sont-ils vraiment défendus dans ce dossier ? Je n'en suis pas sûr...

Les déplacements, comme la sécurité, seront au cœur de nos priorités, au même titre que l'identité culturelle de la ville.

On entend beaucoup parler des Templiers...

Je regrette que Mme Debras ait arrêté la manifestation « Biot et Les Templiers ». La culture est universelle, elle ne doit pas être politisée.

A Biot, des portes, des bornes tempières, des ruelles témoignent d'une histoire qui a marqué la ville, d'où le succès de cette manifestation. La question de son retour se pose et reste ouverte. On m'en parle très souvent, notamment les enfants, les familles, les commerçants.

Quelle sera votre première mesure si vous êtes élu ?

Sur le plan technique, sans hésitation, l'abrogation de la modification 4 du PLU. Votée par l'équipe en place dès décembre 2014, elle contraint les promoteurs à construire 30% de logement social sur tout programme immobilier d'une superficie supérieure à 800 m².

Et sur le plan humain, il est essentiel de rétablir la confiance entre la population et les élus, et entre les élus et le personnel municipal ! Le lien s'est délité, tout est à reconstruire !



Portrait chinois

Jean-Pierre, si vous étiez :

Un animal : je serais Méfi, l'aigle de l'OGC Nice.

Un lieu : la porte des Tines, j'adore la pierre, le minéral, c'est le plus bel endroit de notre village, il respire l'histoire.

Un plat : les farcis de ma mère, aux 3 viandes, sont les meilleurs du monde.

Une heure de la journée : 7h du mat, au bureau, avec mon café.

Un sport : le cyclisme, le sport de mon enfance et de ma jeunesse.

Un artiste : Jean Cocteau, un artiste complet.

Une femme : Elisabeth Badinter, figure du féminisme et défenseur de la laïcité.

Votre plus grande fierté : mes 2 enfants, David et Laurie.

Votre meilleur souvenir de maire : le passage du tour de France à Biot.

Votre dernier coup de chapeau ? le sauvetage des 12 enfants et de leur entraîneur de foot coincés dans une grotte inondée dans le Nord de Thaïlande l'été dernier.

1- www.jeanpierredermi.fr

Bulletin d'adhésion Biot @Venir

Biot @Venir est une association loi 1901 dont la vocation est de rassembler et mobiliser les citoyens biotois pour les aider à défendre leurs intérêts et faire entendre leur voix.

Pour cela, nous avons créé ce journal. Les membres de l'association sont tous bénévoles. Pour continuer à alerter, informer et mobiliser, nous avons besoin de vous. Rejoignez nous et engagez vous à nos côtés .

Adhérez ou renouvelez votre adhésion

A retourner par Courrier à Biot @Venir, Villa 4, 305 av St Philippe, 06410 Biot ou par email (contact@biotavenir.fr)

Prénom Nom :

Adresse :

.....

Email :

Tél :

Membre actif : 20 € (individuel) 35 € (couple)

Membre bienfaiteur :€ (participation libre)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Biot @Venir #10 DÉCEMBRE 2018

EDITEUR : Association Biot @Venir
Déclarée en Sous - Préfecture de Grasse sous le n° W061005237

Présidents : Caroline Joussemet & Pierre Palvadeau
Trésorière : Valérie Sciolla

Crédit photos

Biot @Venir - Raph

Imprimerie et distribution

SAS Groupe Nice-Matin
214, boulevard du Mercantour
06200 Nice

La reproduction même partielle des articles et illustrations est interdite.
Photos non contractuelles.
Ne peut être vendu.